

Délib. 2013 - 29 Comité du 27 juin 2013 – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil

**Périmètre de Protection « La Cité » - Mise à jour**

Par une délibération en date du 26 novembre 2009, le comité syndical avait pris acte du rapport de l'ARS qui demandait au SIEFT :

- 1 - de lancer une nouvelle procédure de mise en place des périmètres de protection sur le captage de « la Cité » dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique.
- 2 - De l'impossibilité du SMG 35 de lancer la procédure en 2009 du fait d'un travail important sur d'autres périmètres n'ayant aucune protection et de reporter ce travail à une date ultérieure.

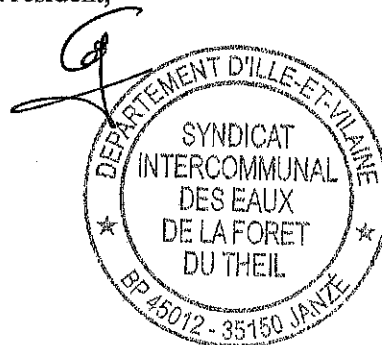
Le président rappelle :

- Le captage de « La Cité » est protégé par un périmètre de protection selon un arrêté préfectoral en date du 6 janvier 1971.
- L'inspection contrôle de l'ARS en date du 31 mars 2009 précise que les forages 4 et 5 de l'arrêté préfectoral ne sont plus utilisés et ont été remplacés par les forages 1 bis et 2bis et 3.
- Que les forages 1 bis, 2 bis et 3 mis en exploitation en 1980 bénéficient de la protection actuellement en place car ils sont situés sur la même parcelle que les forages 4 et 5.

*Le Comité syndical, après délibération,*

- Décide l'actualisation des périmètres de protection de « La Cité », notamment la détermination et la dénomination des forages actuellement en service,
- Décide de déléguer la maîtrise d'ouvrage technique au Syméval afin de pouvoir bénéficier des financements du SMG 35,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à ce projet

Pour extrait conforme  
Le registre dûment signé  
Le Président,



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Séance Ordinaire du Jeudi 27 JUN 2013 à 15H00**

L'an deux mil treize le 27 juin, le Comité Syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL des EAUX de la FORET DU THEIL, s'est réuni à la Mairie de Retiers, sous la présidence de Monsieur LE GRUIEC, Président du SIEFT, après avoir été convoqué le 19 juin 2013.

**Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 27 juin 2013 à 14H30, l'ordre du jour restant celui prévu initialement, le comité, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.**

Présents :

J. M. FESNEAU AMANLIS  
Jean Yves HUET AMANLIS  
Bernard DEROCHE BOSSE DE B  
Marie-F. FOUILLET BRIE  
Bernard GUAIS BRIELLES  
Jean-Paul GUILLoux COESMES  
Louis BRILLET COUYERE  
Joseph MARTIN DOMALAIN  
Pierre ROLLAND DOMALAIN  
M. PINCEPOCHE DOMALAIN  
P. MARSOLLIER DROUGES  
M. GEORGEONNET GUERCHE  
Daniel JAGAULT LALLEU  
Guy VALLEE MARCILLE  
Louis-Paul HUNAUT MOUTIERS  
Paul GUENE PIRE/S  
Marie-Odile MARIE RANNEE  
Michelle CLOUET RETIERS  
Jean-Yves LE GRUIEC RETIERS  
Paul MALECOT RETIERS  
Alain DEMAY SEL DE B  
M-B. LEVASSEUR SEL DE B  
Daniel LAUNAY ST COLOMBE  
Sébastien AVERTY ST GERMAIN  
Jean-Pierre BODIER ST SULPICE  
Yvon MELLET TEILLAY  
Albert BOUCAUD THEIL DE B  
Jean-Louis COCAULT THEIL DE B  
J.-Y. REUSSARD THEIL DE B  
Daniel GUIHEUX TRESBOEUF  
Jean Paul RIGAUD TRESBOEUF  
Claude MAIGRET VERGEAL

Pierre DESPRES GUERCHE  
Pierrick LEFEUVRE JANZE  
Bruno BARREL LALLEU  
M.-N. BLANCHARD MARTIGNE  
Jean POIRIER MARTIGNE  
Patrick HENRY MARTIGNE  
Hubert JAVAUDIN PIRE/S  
Bruno LEPAGE RANNEE  
Jean-Claude MARIE ST COLOMBE  
Loïc GAUTIER VERGEAL

Absents :

Jean Marie JOUZEL AMANLIS  
Gisèle FROC ARBRISSEL  
Alexis RIVET ARBRISSEL  
Odile BEASSE AVAILLES/S  
Roger POULARD BAIS  
Patricia MOREL BAIS  
J. J. HERUJOIN BAIS  
Laurent DESMOS BOISTRUDAN  
Madjid LOHARD BOISTRUDAN  
Didier FONTAINE BOSSE DE B  
Roger MORLIER BRIELLES  
Jean-Claude MEURET CHELUN  
Michel LEMAITRE CHELUN  
Frédéric ROUSSEL COESMES  
Laurent CHERRUAULT COESMES  
Philippe BOURRE CORPS-NUDS  
Jean M. DESMONS CORPS-NUDS  
Philippe GUEDON CORPS-NUDS  
Michel DEROUINIOT CORPS-NUDS  
Roger BARRÉ COUYERE  
Jean Claude PIPARD DROUGES  
Henri VALAIS EANCE  
Martine CHANTEBEL EANCE  
Philippe LE MEE ERCE EN LAMEE  
Laurent BARBIER ERCE EN LAMEE  
Claude FALAISE ERCE EN LAMEE

Jeanne LORON ESSE  
Ivan MEYER ESSE  
Jeanine RENAULT FORGES L  
Bruno VERDIER FORGES L  
Eric RAISON GENNES/S  
Martine LEGRAS GUERCHE  
Dominique ALLIX GUERCHE  
Hubert PARIS JANZE  
Catherine CORNU JANZE  
Isabelle CEZE JANZE  
Denis PELHATE MARCILLE  
Michel JOLYS MARTIGNE  
Isabelle DENIS MOULINS  
Y. LEHUEROU KERISEL MOULINS  
Gérard CERTENAIS MOUSSE  
Guy CHEDEMAIL MOUSSE  
J.-M. ROUSSELET MOUTIERS  
Pierrick COLLEUR PIRE/SEICH  
Christian FAUCHEUX RANNEE  
J.-M. BOISNARD RETIERS  
François LECLERC SAULNIERE  
Jean-Pierre BOUVET SAULNIERE  
Xavier JÉGU SELLE G.  
Jean-Paul GUESDON SELLE G.  
Jean-Marc JARRET ST SULPICE  
E. BERTHIAUX TEILLAY  
Christophe GUILLET THOURIE  
Edmond LEVEQUE THOURIE  
Gwénola LOUIS TRESBOEUF  
Albert MARTINAIS VISSEICHE  
Clément DAGUIN VISSEICHE

Excusés :

Guy PLASSIER AVAILLES/S  
André MOREL BRIE  
Paul GRIMAULT GENNES/S

Assistaient également à la réunion :  
Mathilde BAZIN attachée SIEFT  
Maxime ROINNEL technicien SIEFT  
Jacques LE LUHERNE Véolia  
Stéphane SERRAND Véolia